

LUNDI 12 AVRIL 2021

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Rosaire tenue en vidéoconférence par moyen technologique conformément au décret du gouvernement, à 20h00.

Sont présents à cette audioconférence: M. Harold Poisson, Maire ainsi que les conseillers suivants : M. Éric Bergeron, Mme Cynthia St-Pierre, M. Jean-Philippe Bouffard, Mme Johanne Gagnon et M. Ghislain Vachon. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

La conseillère Alexandra Champagne est absente.

Assistent également à la séance, la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Julie Roberge.

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour de la présente séance a été remis à chacun des membres du Conseil présents. **8252-0421**

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard d'adopter l'ordre du jour en ajoutant au point 16.1 « *Autorisation -Projet de foodtruck sur un terrain public* » et en laissant ouvertes les *Affaires nouvelles* jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal du 8 mars 2021.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 mars 2021 a été transmis au maire et aux membres du Conseil. **8253-0421**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Vachon, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu unanimement que la secrétaire-trésorière soit dispensée de la lecture du procès-verbal et que celui-ci soit adopté tel que transmis.

ADOPTÉE

Adoption des comptes.

Sur proposition de la conseillère Johanne Gagnon, appuyée par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, il est résolu unanimement d'adopter les comptes du mois de mars 2021 tels que déposés au montant total de 176,006.60 \$. **8254-0421**

ADOPTÉE

Je soussignée, Julie Roberge, secrétaire-trésorière, certifie par la présente que la Municipalité de St-Rosaire dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Julie Roberge, secrétaire-trésorière

Rapport de l'inspecteur municipal.

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu que le rapport de l'inspecteur municipal soit accepté tel que donné. **8255-0421**

ADOPTÉE

Résolution reportant les travaux de réfection et remplacement de conduites du 6^e rang.

CONSIDÉRANT que nous n'avons pas reçu les plans finaux pour le remplacement de conduites du 6^e rang; **8256-0421**

CONSIDÉRANT qu'il reste certaines informations à valider sur le terrain afin d'éviter des extras au projet;

CONSIDÉRANT le retard dans la saison pour aller en appel d'offres et pour l'exécution des travaux;

CONSIDÉRANT que le contexte de la pandémie nous laisse perplexe face aux coûts et au manque de matériaux;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite que les travaux se réalisent complètement dans la même année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Vachon, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu :

QUE l'on informe M. René Caissy, ingénieur au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et responsable de notre dossier dans le cadre du programme Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU), du report des travaux de remplacement de conduites d'eau potable sur le 6^e rang et la route de l'Église en 2022 (soit du 1^{er} avril au 31 décembre 2022).

QUE l'on informe Mme Sophie Girard, ingénieure au ministère des Transports, du report en 2022 des travaux de réfection du 6^e rang de Saint-Rosaire.

ADOPTÉE

Contrat de fauchage et débroussaillage.

ATTENDU qu'à la suite de demande de soumission par invitation pour les travaux de fauchage et débroussaillage la municipalité a reçu les offres suivantes :

8257-0421

Nom des soumissionnaires	Prix avant taxes
Entreprises R.M. Pépin Inc.	4 531.20 \$
Entreprises MMR Turcotte Inc.	5 500.00 \$

ATTENDU que la soumission la plus basse provenant de « Entreprises R.M. Pépin Inc.» s'est avérée conforme aux exigences de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu à l'unanimité que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à octroyer à Entreprises R.M. Pépin Inc, plus bas soumissionnaire, le contrat pour les travaux de fauchage et débroussaillage au montant de 4 531.20 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

Adoption du rapport annuel 2020– Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

ATTENDU l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques le 23 mars 2009;

8258-0421

ATTENDU l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie qui prescrit à toute autorité locale ou régionale et à toute régie intermunicipale, chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, l'obligation d'adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activités pour l'exercice précédent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par la conseillère Johanne Gagnon et résolu unanimement que la Municipalité de Saint-Rosaire approuve le rapport annuel d'activités 2020 à être présenté au ministre de la Sécurité publique dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

ADOPTÉE

Nomination du maire-suppléant de mai à octobre 2021.

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Ghislain Vachon et résolu à l'unanimité que le conseiller Jean-Philippe Bouffard soit nommé maire-suppléant pour une période de six mois, soit de mai 2021 à octobre 2021 inclusivement.

8259-0421

ADOPTÉE

Embauche d'une firme spécialisée en archivage.

ATTENDU que les municipalités ont des obligations légales de conformité envers la Loi sur les archives du Québec et la Politique de gestion des documents inactifs des organismes publics;

8260-0421

ATTENDU que le calendrier de conservation date de plusieurs années et doit absolument être mise à niveau;

ATTENDU qu'afin que le travail soit fait dans les normes, plusieurs municipalités choisissent d'engager une firme spécialisée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par le conseiller Éric Bergeron et résolu d'octroyer un contrat de 10 heures à la firme Binaték au montant de 85\$/heure pour donner une formation à nos employés en gestion documentaire municipale.

ADOPTÉE

Tarifification du camp de jour été 2021.

CONSIDÉRANT les mesures sanitaires et les ratios animateur/enfants dû à la pandémie du COVID-19;

8261-0421

CONSIDÉRANT l'embauche d'animateurs additionnels;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu que les tarifs d'inscription pour le camp de jour de 2021, pour les jeunes de 5 à 12 ans résidents à Saint-Rosaire, soient fixés à 400.\$ pour un (1) enfant, 740.\$ pour deux (2) enfants et à 1030.\$ pour trois (3) enfants et plus.

ADOPTÉE

Engagement du personnel du camp de jour.

Il est proposé par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard et résolu que soient engagés madame Monique Brillant comme coordonnatrice du camp de jour 2021 au même taux horaire qu'au Service d'animation, Samuel Brûlé comme moniteur responsable à raison de 14.50\$/heure et que soient engagés comme animateurs/animatrices Alexis Boivin, Megan Boivin, Thierry Doucet, Séléna Gauthier et Laurie Houle, à raison de 13.50 \$/heure et en cas de besoin, d'autoriser l'engagement d'aide-animateurs.

8262-0421

ADOPTÉE

Demande d'ajout d'un lampadaire sur la route de la Coupe.

ATTENDU que les propriétaires du 13, route de la Coupe ont demandé l'ajout d'un lampadaire près de leur propriété;

8263-0421

ATTENDU qu'il y a déjà deux poteaux, un situé au coin du terrain de la caserne et du garage et un autre au coin de la propriété du 13, route de la Coupe;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Ghislain Vachon, appuyée par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, il est résolu par le conseil d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à s'informer du coût d'installation et de communiquer avec les membres du conseil par courriel, afin de décider si on installe un (1) ou deux (2) lampadaires.

ADOPTÉE

Autorisation – projet de food truck sur le terrain public.

ATTENDU que Mme Annie McMahon, propriétaire du food truck « Chopper Burger » désire renouveler le contrat de location d’espace pour son camion de restauration rapide;

8264-0421

ATTENDU que le conseil municipal lui propose d’aménager son food truck sur une partie du terrain situé à côté du bureau municipal, au 202, 6^e rang;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Jean-Philippe Bouffard, appuyé par la conseillère Cynthia St-Pierre et résolu d’autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer avec Madame Annie McMahon, un contrat de location d’espace pour disposer temporairement un food truck sur le terrain appartenant à la municipalité au 202, 6^e rang.

ADOPTÉE

Levée de l’assemblée par la conseillère Cynthia St-Pierre, appuyé par la conseillère Johanne Gagnon à 20h14.

8265-0421

Harold Poisson,
Maire

Julie Roberge, directrice
générale et secrétaire-trésorière